

La Chambre a reparlé de la conférence de Gènes

Marcel Cachin a plaidé la cause des Soviets

La Chambre a poursuivi hier, la discussion de la politique extérieure du gouvernement.

Marcel CACHIN prit le premier la parole pour développer son interpellation sur les conséquences de la conférence de Gènes. Le député communiste fit valoir tous les arguments d'ordre juridique ou historique qui pouvaient justifier la théorie soviétique qui considérait l'annexion de la Finlande comme une violation de la révolution, dont vous vous dites les fils. On pouvait, assura Marcel CACHIN, s'attendre avec les Russes au sujet des concessions de pétrole; le gouvernement français ne l'a pas voulu.

L'orateur fit ensuite ressortir les avantages économiques que la France pourrait obtenir de la conférence de La Haye. Il résumait la thèse des Soviets qui répudiaient les dettes du gouvernement tsariste, imitant ainsi l'attitude qu'eut jadis la Constituante.

Quant aux dettes de guerre, dit Marcel CACHIN, il est non moins naturel que la Russie demande qu'une balance soit établie.

Une discussion s'ensuivit entre l'orateur et M. Poincaré, au sujet de l'expédition Wrangel.

Marcel CACHIN, après avoir fait allusion au traité de Rapallo, qui considère comme un accord parfaitement licite, conclut en reprochant au président du conseil de céder à la politique de l'Assemblée et par certains membres de l'Assemblée de s'être livrés à l'humiliante protection des plus notables ennemis de la République.

La France en face de l'Allemagne

M. ACCAMBAY, qui interpellait sur la politique extérieure, demanda au gouvernement de maintenir nos troupes en Haute-Silésie.

M. BARRÉS, qui lui succéda à la tribune, pria le président du conseil de définir clairement sa politique et l'adjura d'utiliser les ressources que nous offre le traité de Versailles pour obtenir les satisfactions auxquelles nous avons droit.

M. BARRÉS attira l'attention du gouvernement sur le danger d'une campagne qui serait menée dans la presse et l'insurrection évidente de l'Allemagne.

M. POINCARÉ lui répondit qu'en l'état actuel de la législation, en temps de paix, le fait même de recevoir de l'argent d'une puissance étrangère ne constitue ni un crime ni un délit.

Les relations franco-britanniques

Marcel SEMBAT, après avoir cherché à définir le caractère et l'œuvre de M. Lloyd George, fit l'historique des négociations qui eurent lieu pendant la conférence de Gènes entre l'Angleterre et la France.

« Les meilleurs amis de notre pays, dit-il, vont jusqu'à dire que nous devons changer de politique pour préserver l'amitié franco-britannique ». L'essentiel, ajouta l'orateur, c'est de convaincre l'étranger de notre volonté pacifique et de lui faire comprendre qu'en défendant notre droit, nous défendons le droit des autres.

SEMBAT termina son discours en demandant à la France de reprendre son rôle traditionnel de libérateur des peuples.

Séquestré depuis dix ans

Périsqueux, 30 mai. — Incorporé dans l'armée, il y a dix ans, Jérôme Masseret avait été reconnu faible d'esprit et réformé. Il se retirait chez sa mère, qui habitait une maison isolée près de Sorges (Dordogne), avec son second mari. Celui-ci le séquestra depuis lors et le laissa sans aucun soin.

Le jeune homme, aujourd'hui âgé de 30 ans, a été trouvé par les gendarmes dans un état de malpropreté repoussante. Le parquet de Périgueux a été saisi.

La France sera-t-elle représentée à la Conférence de La Haye ?

Paris, 30 mai. — Des fonctionnaires du quai d'Orsay ont déclaré hier à un rédacteur du « New-York Herald » que la France n'irait certainement pas à La Haye, à moins qu'elle ne reçoive toutes les garanties possibles que cette nouvelle conférence ne sera pas une continuation du congrès politique de Gènes.

On considère comme possible que la France décide d'adopter la tactique américaine et d'envoyer à La Haye un simple observateur non officiel et même de retirer cet observateur lorsque les délibérations avec les experts bolchévistes commenceront à aller à l'encontre de la politique franco-belge et de la politique américaine.

Toutefois, pour le moment, aucune décision n'est prise. M. Poincaré désirant avoir le complet appui du Parlement pour la décision qu'il adoptera.

Le Couronnement de la « Reine des Reines »

Définitivement, le cérémonial en a été fixé de la façon suivante : le 4 juin, à quatre heures, la Reine des Fleurs, Mlle Madeleine Laizel, les reines des divers secteurs de la ville de Lille et Mlle Germaine Darniers, reine des reines, se rendront avec leurs demoiselles d'honneur dans les salons de l'hôtel d'Alsace, rue Jean-Roisin, où se formera le cortège.

Par la rue Nationale et le Grand-Place, le cortège gagnera la tribune d'honneur édifiée sur le Grand-Garde.

Les délégués de la municipalité de Lille

Richard, je t'ai point absolument menti en affirmant que vous étiez mon seul amour, que vous m'aimiez, que vous m'aimiez... j'ai adoré mon passé, puisque pour vous je suis redevenue pure et faible comme un enfant au bercceau...

Horriblement agacé par cette comédie, le fils d'Henriette leva la tête, et, en apercevant ses traits immobilisés par le dédain, Marianna dut constater, avec un sursaut de rage, que son adversaire demeurait de marbre, que ses protestations ne portaient plus.

C'était fini, bien fini, le charme mauvais était rompu.

— Madame, interrompit le jeune homme, par respect pour vous-même, cessez, je vous en prie.

Je ne puis ni ne veux, fût-ce au prix de mon existence, porter à nouveau la chaîne qui reliait notre hémère union; je préfère conserver entière la liberté reconquise et vous demeurer totalement étranger.

Je ne vous en veux pas de vos manœuvres, ce sont là jeux de coquette raffinée.

Il n'en reste pas moins acquis toutefois que je suis une mince proie pour vous; aussi je ne m'explique guère votre obstination, cette mise en scène presque ridicule et vos protestations qui, quoi que soit votre talent, sonnent faux. Je vous en prévient.

La haine perce sous vos mots d'amour, je sens que je vous fais horreur.

Pourquoi donc, alors, vous scharner de la sorte? Vous êtes assez belle et vous le savez bien, pour en tenter d'autres, meilleurs appréciateurs de vos charmes véneux.

Que faut-il vous dire encore pour vous faire comprendre que je suis invulnérable? Ce qui est fini est fini, rien ne saurait ramener les choses mortes... et moi que j'en ai assez, un vil regret, ajouta-t-il, avec une

Les Fêtes Lilloises de la Renaissance

Quelques précisions sur le programme

Voici quelques précisions sur les grandes fêtes lilloises de la Renaissance. De jour en jour, ces festivités prennent une allure de plus en plus grandiose. Certaines modifications ont été apportées au cortège. C'est ainsi qu'il a été décidé que le Tambour-Major des Hurles et ses 30 archers qui devaient figurer en tête du défilé, seront placés devant les autres géants. A leur place, on a mis un qutteur à cheval et 12 trompettes.

Le nombre des groupes qui figureront au cortège est maintenant de 46; celui des chars, de 21; celui des géants, de 18. Tout cela s'échelonne sur une longueur de trois kilomètres.

Parmi les chars et groupes nouveaux dont nous n'avons pas encore entretenu nos lecteurs, citons celui de l'École des Mécaniciens (rue Auber), avec dessinateurs, ajusteurs, forgerons, mécaniciens au travail. Celui des tailleurs, conçu par la maison Gachet, de Fives-Lille; celui de l'Enseignement technique, avec fontier, forge, outils, panoplies, etc. Celui du Bâtiment, avec les personnalités de la peinture, de la sculpture, de la menuiserie et une immense palette avec des personnages représentant les diverses couleurs.

Quant au char des Beaux-Arts, à la construction duquel collaborent MM. Gavelles, directeur de l'école des Beaux-Arts; Manguere, sculpteur, et d'autres artistes de cette école, il symbolisera la « Cité des Arts reconstruite ».

Le banquet franco-belge

Nombres sont déjà les adhésions à ce banquet, qui se tiendra à la Préfecture du Nord et promet d'avoir un éclat exceptionnel. Les adhésions nouvelles peuvent toujours être envoyées à la mairie de Lille ou au Syndicat des Amis de Lille, rue de l'Hôpital-Militaire. Cette occasion de renforcer les amitiés entre les deux nations, sera saisie, nous en sommes convaincus, par de nombreux consociateurs. Le prix de la souscription est de 25 francs. Le prix de la souscription est de 25 francs.

Le groupe de Fives-Saint-Maurice

Voici la composition définitive de ce groupe, qui promet d'être très vivant, très varié, très pittoresque.

En tête viendra un héraut d'armes, qui sera suivi des tambours, clairons et de la fanfare de l'Avenir de Fives-Lille. Viendra ensuite le char textile des établissements Lechat, puis du landau des demoiselles d'honneur de la Reine de Fives-Saint-Maurice, de tambours, clairons et cors de chasse, de la Fanfare de Fives, du groupe des vingt pages de la Reine, enfin du charrosse de gala de Mlle Lucienne Caillemaire, Reine des Ouvrières de Fives-Saint-Maurice.

Le Concours de Musique

La journée du 4 juin sera celle du grand tournoi international de musique. 122 sociétés sont inscrites, formant un total de 7.500 musiciens.

Les auditions seront publiques, elles se donneront dans les écoles et sur les places de la ville. Il en sera de même du concours d'honneur.

Il y aura trois sortes d'exercices : lecture à vue, exécution et tournoi international. Le concours, évidemment, durera toute la journée, et ce n'est que vers 11 heures du soir qu'on en connaîtra les résultats définitifs.

Le Tir au fusil-arbalète

Les sociétés d'arbalétriers sont averties que le tir des prix de la ville à l'occasion des fêtes de la Renaissance se fera sur le Faubourg de Douai, au terminus du tramway E.

Le tir commencera le dimanche, à 10 heures et se continuera sans interruption jusqu'à 18 heures.

Les prix seront de 150 fr., 125, 100, 75, 50, 25, 10 et 5 francs.

Le collier d'orfèvrerie sera décerné à la société qui aura obtenu le plus grand nombre de points par tous ses membres.

Chaque tireur versera 0 fr. 50 pour couvrir les frais d'organisation.

Pour plus amples renseignements, on peut s'adresser à M. Dupuisson, 112, rue du Faubourg-de-Douai, Lille.

Les délégués de la municipalité de Lille

Richard, je t'ai point absolument menti en affirmant que vous étiez mon seul amour, que vous m'aimiez, que vous m'aimiez... j'ai adoré mon passé, puisque pour vous je suis redevenue pure et faible comme un enfant au bercceau...

Horriblement agacé par cette comédie, le fils d'Henriette leva la tête, et, en apercevant ses traits immobilisés par le dédain, Marianna dut constater, avec un sursaut de rage, que son adversaire demeurait de marbre, que ses protestations ne portaient plus.

C'était fini, bien fini, le charme mauvais était rompu.

— Madame, interrompit le jeune homme, par respect pour vous-même, cessez, je vous en prie.

Je ne puis ni ne veux, fût-ce au prix de mon existence, porter à nouveau la chaîne qui reliait notre hémère union; je préfère conserver entière la liberté reconquise et vous demeurer totalement étranger.

Je ne vous en veux pas de vos manœuvres, ce sont là jeux de coquette raffinée.

Il n'en reste pas moins acquis toutefois que je suis une mince proie pour vous; aussi je ne m'explique guère votre obstination, cette mise en scène presque ridicule et vos protestations qui, quoi que soit votre talent, sonnent faux. Je vous en prévient.

La haine perce sous vos mots d'amour, je sens que je vous fais horreur.

Pourquoi donc, alors, vous scharner de la sorte? Vous êtes assez belle et vous le savez bien, pour en tenter d'autres, meilleurs appréciateurs de vos charmes véneux.

Que faut-il vous dire encore pour vous faire comprendre que je suis invulnérable? Ce qui est fini est fini, rien ne saurait ramener les choses mortes... et moi que j'en ai assez, un vil regret, ajouta-t-il, avec une

froide politesse, force m'est, madame, de faire échec à votre vanité.

Les pleurs de l'habile comédienne jaillirent franchement, cette fois.

Deux perles liquides roulerent sur les joues brûlantes de Marianna; elle étouffa une exclamation, pleine de fiel.

— Rien, alors, n'aura le pouvoir de vous toucher? protesta-t-elle lentement, ni mes larmes, ni mes supplications?

— Vous refusez de revenir à moi?

— Oui, la refuse, répondit-il.

— Il vous est indifférent de me rendre malheureuse, que ma vie soit brisée?

— Oui, madame, vous m'êtes devenue indifférente, absolument indifférente, et, à la réflexion, je me persuade que vous n'avez jamais cessé d'être une inconnue pour moi.

— Par erreur, je devins votre esclave temporaire, mais ce fut une courte erreur, et je reprends ma liberté sans remords, car je suis sûr de ne vous causer ni regrets ni chagrin, ajouta Richard.

A plus forte raison votre vie n'est-elle pas menacée!

Elle se mordit les lèvres jusqu'au sang, effroyablement ulcérée de voir ses ruses percées à jour, de constater que le cœur de cet homme n'aurait pas un tressaillement, qu'elle n'était que du vent.

Jaloux, pour une fois, perdit son pouvoir sensuel; ses charmes n'avaient plus d'attrait.

Jamais jusqu'alors il n'était arrivé à Marianna de connaître un aussi sanglant affront.

Tous ceux que sa féroce coquetterie sut distinguer lui étaient demeurés fidèles jusqu'à bout.

On l'aimait à la folie cette créature qui, tout en étant d'abord, ignorait jusqu'à la signification de ce mot sublime.

Et voilà que ce châtri Richard de Monestrang ne se montrait pas éperdument épris, ne se prosternerait pas, accablé par l'immense honneur qu'on daignait lui faire.

Il trahissait, avec un mépris non dissimulé la comtesse de Rochester.

Une grande dame, une mondaine célèbre dans les festes de la haute vie parisienne, était venue en échec par le rejeton malingre d'une race de hobereaux protestants.

Et puis, et puis, il y avait encore autre chose.

Où, en vérité, il y avait autre chose que de l'amour-propre blessé, que de l'humiliation, dans les sentiments meurtriers qui animaient à cet instant Marianna, et faisaient d'elle une vivante image de la fureur.

Les millions volés de la Reconstitution

L'affaire Puchois et consorts va être jugée fin juin

La Chambre des Mises en accusation de la Cour d'Appel de Douai vient de renvoyer devant la Cour d'Assises de l'Pas-de-Calais, toute la bande d'entrepreneurs de surveillance de travaux de déconstruction incapables d'avoir commis des délits, dont le total se chiffre par millions.

Les faits se sont passés dans la région de Harnes-Billy-Montigny.

Les accusés sont :

Olivier PUCHOIS, entrepreneur à Montigny-Gobelle; Henri DEVIE, entrepreneur à Arras; Ludovic LIEGEOIS, employé à Aye; COLETTE, entrepreneur à l'Arbre-Barinours; Maurice PRIN, architecte à Hénin-Liétard; Jean CAPRIN, négociant à Montigny-en-Gohelle; Renaud HU, surveillant à Harnes; Florent HOU-DART, surveillant à Harnes; Charles CHOQUET, maire de la commune d'Harnes; Octave BALLET, adjoint au maire de Billy-Montigny, agent local du service de la Reconstitution.

Les débats de cette importante affaire occuperont les audiences des 26, 27 et 28 juin prochain.

Les accusés seront défendus par les maîtres du Barreau : MMes Henri Robert, Moro-Giafferi, Pingandou, Laval, de Paris; et Léon Escoffier, de Douai.

Le "memorial day"

En même temps qu'au bois Belleau, aux cimetières de la Meuse et de l'Argonne, à Romagne-sous-Montfaucon, au cimetière de Bony, à la Fère-en-Tardenois, à Saint-Mihiel, à Thiaucourt, à Waerghem (en Belgique), à Rouen, Boulogne, Cherbourg, dorment des soldats américains venus combattre sur le front français ou en lieu hier des cérémonies à la mémoire de ces héros tombés au champ d'honneur.

Le « Memorial Day », commémoration de l'entrée en guerre des Etats-Unis, a été célébré également à Paris par d'imposantes cérémonies patriotiques et a donné lieu à de chaleureuses manifestations d'amitié franco-américaine.

AU CIMETIERE DE TERLINGTHUN

Boulogne-sur-Mer, 30 mai. — A l'occasion du « Memorial Day » américain, le sous-préfet et le consul des Etats-Unis ont été posés une couronne sur les tombes des soldats américains ensevelis dans le cimetière militaire britannique de Terlingthun.

De brefs discours ont été prononcés. Une compagnie d'infanterie rendait les honneurs.

LES CUISINIERS

Cailieux Charles, Socio Jules, Masse Louis, Desprez Louis, Vincent Herman, Montigny Henri, Delepaux Ve, née Derobaux, Toussaint Jules, François Georges, Leplat Louis, Fourmeaux Paul, Vandenberghe Henri, Axlers Charles Van Emis L., née Vandenput, Duthoit Henri, 45 BERCEAUX

Verhagen Arthur, Veirman Désiré, Delannoy Georges, Josse Gaston, Cruppenack Lucienne, Decroix-Bigant, Dekens Vincent, Guerville Albertine, Droze-Dellaacherie, Veys Ve, née Lieber Marie, Vermeire Ve, née Plumet, Cromphout Henri, Dorestele Ve, née Veys Odile, Troquet Arthur, Vandewalle L., née Pillart.

19 LITS GARNIS

Carrel Jean, Lamont Achille, Pruvost Auguste, Stoltz Auguste, Bontinck Ve, née Hoys, Bas Léon, Boulet Séraphin, Duvalles Alfred, Fion Ve, née Jaggère, Carignan Emile, Nys Félix, Meuris Jean-Baptiste, Sankom Jean-Baptiste, Godier Etienne, Sturbaut François, Wild Albert, Clays Charles, Passiau Jean-Baptiste, Durieux Gustave

20 PHIMES DE 20 FRANCS

Allens Gustave, Dujardin Benoit, Leman Léon, Declercq Ve, née Derobaux, Desmet Guillaume, Tibergien Félix, Verscruyssen François, Ost Ve, née Vanvunbroek, Barbe Carlos, Delemeule Achille, Dewille Jules, Dourte Victor, Versbrouwen Julien, Boisson, née Gossans, Declercq L., née Carlier, Deleu Emile, Dourteigne Fernand, Zimmerman Ve, née Lambert, Verbeke Arthur, Meeschaert Ve, née Vanhove.

3 PHIMES A 35 FRANCS

Cattel Ve, née Villers, Crombez Léon, Loelcx Julien, Maes François, Decock Ve, née Devayn, Devayn Ve, née Vuylsteke, Vancollemeent Ve, née Maes, Amant L., née Pontzeol.

LES FUNERAILLES SOLENNELLES DES MORTS GLORIEUX

Judi, à 2 heures 30, seront célébrées les funérailles solennelles en commun des militaires ramassés des cimetières du front : Croquet Gustave, Pau Jules, Desreumaux François, Loncke Alfred, Arieux Raymond, Henin Jules, Vandenberghe Alfred, Tabou Achille, Delhaye François, Leconq Armand, Davobennere Alphonse, Pollet Henri, Teoart Pierre, Duenens Jules, Nere Eugène, Mesidag Léon, Dewilde Victor, Bayeve Raymond, Deconinck Léon, Desruelle Raymond, Montois Louis, Briu Louis.

Les familles sont priées de se trouver au dépôt à 2 heures 15.

Par suite du grand nombre de corps et

Judi, à 2 heures 30, seront célébrées les funérailles solennelles en commun des militaires ramassés des cimetières du front : Croquet Gustave, Pau Jules, Desreumaux François, Loncke Alfred, Arieux Raymond, Henin Jules, Vandenberghe Alfred, Tabou Achille, Delhaye François, Leconq Armand, Davobennere Alphonse, Pollet Henri, Teoart Pierre, Duenens Jules, Nere Eugène, Mesidag Léon, Dewilde Victor, Bayeve Raymond, Deconinck Léon, Desruelle Raymond, Montois Louis, Briu Louis.

LES TRAINS SUPPLÉMENTAIRES

Prévoyant une affluente considérable de voyageurs, qui serait, croit-on, d'environ 500.000 personnes, la Compagnie du chemin de fer du Nord a pris des dispositions pour mettre en route, pendant les jours de fêtes de nombreux trains, dans toutes les directions.

Nous donnons ci-dessous les horaires de Lille à Paris et retour, des trains supplémentaires :

JOURNÉE DU 1er JUIN. — De Lille à Paris. — Départ, 8 h. 50; arrivée, 13 h. 04. — Dép. 13 h. 23; arr. 17 h. 09. — Dép. 18 h. arr. 22 h. 09.

De Paris à Lille. — Dép. 9 h. 02; arr. 13 h. 03. — Dép. 12 h. 55; arr. 16 h. 50.

JOURNÉE DU 2er JUIN. — De Lille à Paris. — Dép. 8 h. 59; arr. 13 h. 04. — Dép. 13 h. 23; arr. 17 h. 09.

De Paris à Lille. — Dép. 9 h. 02; arr. 13 h. 03. — Dép. 12 h. 55; arr. 16 h. 50.

JOURNÉE DU 3er JUIN. — De Lille à Paris. — Dép. 8 h. 59; arr. 13 h. 04. — Dép. 13 h. 23; arr. 17 h. 09.

De Paris à Lille. — Dép. 9 h. 02; arr. 13 h. 03. — Dép. 12 h. 55; arr. 16 h. 50.

Les trains 301, partant de Lille à 7 h. 48, partant à 9 h. 08, partant à 8 h. 48; 318, partant à 18 h. 10 et le rapide de 19 h. seront dédoublés.

De Paris à Lille. — Dép. 9 h. 08; arr. 13 h. 03. — Dép. 9 h. 12; arr. 13 h. 13.

On l'aimait à la folie cette créature qui, tout en étant d'abord, ignorait jusqu'à la signification de ce mot sublime.

Et voilà que ce châtri Richard de Monestrang ne se montrait pas éperdument épris, ne se prosternerait pas, accablé par l'immense honneur qu'on daignait lui faire.

Il trahissait, avec un mépris non dissimulé la comtesse de Rochester.

Une grande dame, une mondaine célèbre dans les festes de la haute vie parisienne, était venue en échec par le rejeton malingre d'une race de hobereaux protestants.

Et puis, et puis, il y avait encore autre chose.

Où, en vérité, il y avait autre chose que de l'amour-propre blessé, que de l'humiliation, dans les sentiments meurtriers qui animaient à cet instant Marianna, et faisaient d'elle une vivante image de la fureur.

Et voilà que ce châtri Richard de Monestrang ne se montrait pas éperdument épris, ne se prosternerait pas, accablé par l'immense honneur qu'on daignait lui faire.

Il trahissait, avec un mépris non dissimulé la comtesse de Rochester.

Une grande dame, une mondaine célèbre dans les festes de la haute vie parisienne, était venue en échec par le rejeton malingre d'une race de hobereaux protestants.

Et puis, et puis, il y avait encore autre chose.

Où, en vérité, il y avait autre chose que de l'amour-propre blessé, que de l'humiliation, dans les sentiments meurtriers qui animaient à cet instant Marianna, et faisaient d'elle une vivante image de la fureur.

Et voilà que ce châtri Richard de Monestrang ne se montrait pas éperdument épris, ne se prosternerait pas, accablé par l'immense honneur qu'on daignait lui faire.

Il trahissait, avec un mépris non dissimulé la comtesse de Rochester.

Une grande dame, une mondaine célèbre dans les festes de la haute vie parisienne, était venue en échec par le rejeton malingre d'une race de hobereaux protestants.

Et puis, et puis, il y avait encore autre chose.

Où, en vérité, il y avait autre chose que de l'amour-propre blessé, que de l'humiliation, dans les sentiments meurtriers qui animaient à cet instant Marianna, et faisaient d'elle une vivante image de la fureur.

ROUBAIX

REDACTION : 39, rue Pavée. Tél. 8.51
DEPOT CENTRAL : 13, rue du Bassin

Des Récompenses aux Ménages ouvriers

Dimanche, à 11 h. 30, salle Pierre de Roubaix, a eu lieu la distribution des primes accordées aux ménages ouvriers et pauvres les mieux tenus, provenant des legs Alfred Motte-Grimont, pr. Th. Lallemand et Gadene.

M. Desiré Leroy vice-président du Bureau de Bienfaisance, président, entouré de MM. Dumont, conseiller municipal, administrateur du Bureau de Bienfaisance; Eugène, Robert et Fernand Motte, Durbuq, administrateur du Bureau de Bienfaisance.

Après l'exécution de la « Marseillaise » et des allocutions de MM. Leroy et Robert Motte, M. Coridonier, directeur du Bureau de Bienfaisance, donna lecture du palmarès.

20 BUFFETS

Hausstraete Henri, Avenel Lucien, Brulois F., née Rysse, Deskaempse Camille, Desvay Ve, née Valliant, Baudouin Edmond, Duret Camille, Hanpe Charles, Lapiere Jean, Willart Alphonse, Paroquet Ve, née Honoré, Vantighem Ve, née Cuvelier, Delaack Louis, Florn Ve, née Bauduin, Tardieu Ernestine, Kalléche Alphonse, Denturcq Fidèle, Creemers Charles, Guetton Michel.

20 TABLES

Allard Henri, Carré Edmond, Fyne Oscar, Boelaert Ve, née Debussche, Gevaert Charles, Delcroix Ve, née Beuscart, Caillaud Isidore, Delepaux Oscar, Dooms Charles, Leroy Alphonse, Accart Ve, née Hollemaet, Blomine F., née Spence, Castelain Ve, née Florin, Desiré, Bayard Georges, Delvaux Ve, née Dubucq, François Ve, née Schmitz, Verne Alfred, Hosten Félix.

20 LOTS DE SIX CHAIRES

Deusquart Lucien, Ducoumbier Louis, Vandaele Charles, Delaack Ve, née Lambart, Ve, née Quennoy F., née Margat, Florin Ve, née Ferret, Drubbe Arthur, Herkenrath Anatole, Paulus Laurent, Soenen Georges, Rysschaert Raymond, Croquette Léonard, Leenard Georges, Homboyls L., née Bonle, Derueck Adolphe, Deravaux Emile, Moerman Georges, Caplette Achille, Vandaele Léopold, Lélieux Jules.

15 CUISINIÈRES

Cailieux Charles, Socio Jules, Masse Louis, Desprez Louis, Vincent Herman, Montigny Henri, Delepaux Ve, née Derobaux, Toussaint Jules, François Georges, Leplat Louis, Fourmeaux Paul, Vandenberghe Henri, Axlers Charles Van Emis L., née Vandenput, Duthoit Henri, 45 BERCEAUX

Verhagen Arthur, Veirman Désiré, Delannoy Georges, Josse Gaston, Cruppenack Lucienne, Decroix-Bigant, Dekens Vincent, Guerville Albertine, Droze-Dellaacherie, Veys Ve, née Lieber Marie, Vermeire Ve, née Plumet, Cromphout Henri, Dorestele Ve, née Veys Odile, Troquet Arthur, Vandewalle L., née Pillart.

19 LITS GARNIS

Carrel Jean, Lamont Achille, Pruvost Auguste, Stoltz Auguste, Bontinck Ve, née Hoys, Bas Léon, Boulet Séraphin, Duvalles Alfred, Fion Ve, née Jaggère, Carignan Emile, Nys Félix, Meuris Jean-Baptiste, Sankom Jean-Baptiste, Godier Etienne, Sturbaut François, Wild Albert, Clays Charles, Passiau Jean-Baptiste, Durieux Gustave